

Comprendre l'agrivoltaïsme et la méthanisation

PUBLIC CIBLE

Paysan.ne.s

OBJECTIFS

Être capable de dresser l'état des lieux de ces productions d'énergie, en établir les limites par rapport à la production agricole et tirer des perspectives pour les territoires.

Inscription : https://docs.google.com/forms/d/1IMxAakuz_c5I5MGpWL-WchAULznz9njiCGXRfD681aQ/edit

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Comprendre l'agrivoltaïsme et la méthanisation sur les aspects et enjeux techniques, économiques et environnementaux

Appréhender la législation et la réglementation en vigueur

Analyser les cas concrets en local

Savoir communiquer auprès des paysan.ne.s et citoyen.ne.s sur ces deux modes de production

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Animation avec des pratiques participatives d'éducation populaire

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR GRAND EST

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR Grand Est

DURÉE : 1 jour(s)

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Non adhérent

150 €

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Romane Roosz
ardeargrandest.rr@gmail.com
ARDEAR Grand Est

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
15/01/2024	67600 Bas-Rhin	Daniel Chateigner : professeur à l'Université de Caen et membre du CNSM (Collectif Méthanisation Raisonnable) Loïc Santiago : membre de la commission énergie*, spécialisé sur l'agrivoltaïsme Fabien Champion : animateur national de la commission énergie* Lola Keraron : journaliste d'investigation

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))